



Numéro de dossier (placer) : \_\_\_\_\_

## DÉCLARATION SOLENNELLE POUR LE TRANSFERT DE CLAIMS D'EXPLOITATION – PLACER

CANADA  
TERRITOIRE DU YUKON  
À SAVOIR :

**DANS L'AFFAIRE CONCERNANT** le transfert de claims d'exploitation de placers au nom d'une société par actions

Je, \_\_\_\_\_ domicilié au \_\_\_\_\_

### DÉCLARE SOLENNELLEMENT :

que j'ai été dûment autorisé à titre de représentant \_\_\_\_\_  
NOM COMPLET DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS (L'« AUTEUR DU TRANSFERT » INDIQUÉ SUR LE FORMULAIRE DE TRANSFERT CI-JOINT)

à transférer ses claims d'exploitation de placers situés dans le district minier de \_\_\_\_\_  
NOM DU DISTRICT MINIER

et énumérés dans le formulaire de transfert ci-joint, à \_\_\_\_\_  
NOM COMPLET DU « DESTINATAIRE DU TRANSFERT » (INDIQUÉ SUR LE FORMULAIRE CI-JOINT)

### JE FAIS LA PRÉSENTE DÉCLARATION SOLENNELLE

consciencieusement, estimant qu'elle est véridique et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle avait été faite sous serment et conformément à la *Loi sur la preuve au Canada*, L.R.C., 1985, chap. C-5, et à la *Loi sur la preuve*, L.R.Y. 2002, chap. 78.

Fait devant moi \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_  
NOM DU NOTAIRE PUBLIC VILLE, TERRITOIRE/PROVINCE/ÉTAT

ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du notaire public

\_\_\_\_\_  
Signature du déclarant

Date d'échéance de la commission du notaire : AAAA/MM/JJ

**Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels** : Les renseignements fournis aux présentes sont recueillis en vertu des articles 7 et 9 de la *Loi sur l'extraction de l'or* et du paragraphe 29c) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* en application de la *Loi sur l'extraction de l'or* exclusivement aux fins de son administration. Le présent document peut être rendu public. Pour plus de renseignements, contacter le bureau du registraire minier, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, au 867-667-3190 ou, sans frais, au 1-800-661-0408, poste 3190.